

# ***Plan régional « Anti-bruit »***

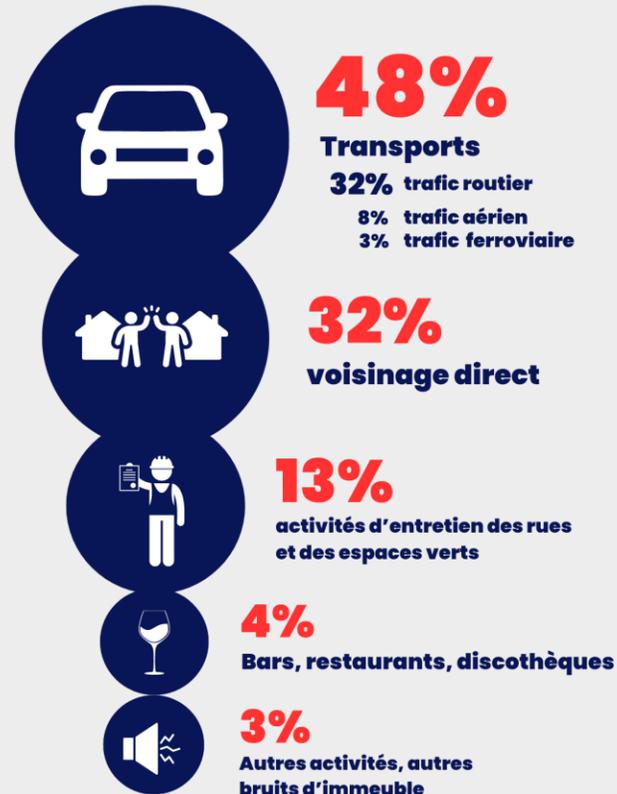
Mardi 24 septembre 2024



# Près d'1,5M de Franciliens exposés à trop de bruit

## BRUITS LES PLUS GÊNANTS ENTENDUS DEPUIS LE DOMICILE EN ÎLE-DE-FRANCE

Enquête auprès de 3046 Franciliens



- Des effets attestés sur la santé
- 9,3 mois de vie en bonne santé perdus en moyenne par individu
- Estimation du coût social : 42,6 milliards d'euros par an (selon l'ADEME)

# Le SDRIF-E dessine une **région apaisée**

**Le SDRIF-E, document de planification de l'urbanisme** à l'échelle régionale à l'horizon 2040, définit plusieurs orientations réglementaires pour réduire le bruit en Île-de-France :

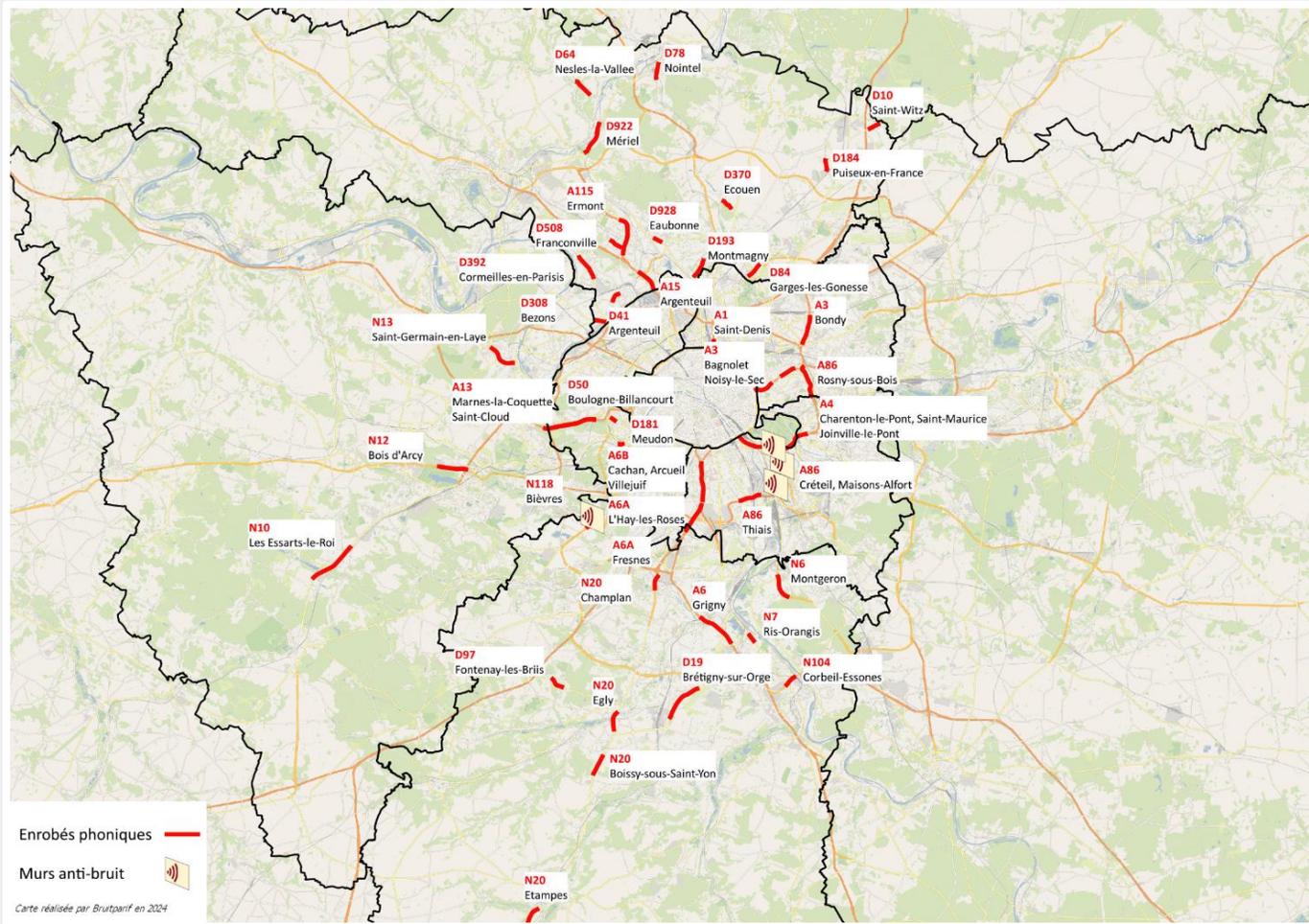
- **La création de zones calmes** comme les espaces naturels ou boisés ouverts au public, les espaces verts ainsi que des zones piétonnes ou à la circulation apaisée
- **L'élaboration de « trames blanches »**, i.e. des continuités écologiques et milieux naturels **sans pollution sonore** pour les habitants et la faune sauvage



1

# Les actions régionales déjà mises en œuvre

# 74 communes protégées du bruit routier par la Région depuis 2016



■ **110 km** de routes traitées avec enrobés phoniques



■ **10 km** de murs anti-bruit construits



■ **60 000 habitants** protégés



■ **33 M€** investis

# Bruit routier : les exemples de l'autoroute A6 et de la nationale N118



## Enrobé phonique sur l'autoroute A6

- Gain de 5 à 8 décibels
- Coût : entre 200 k€ et 500 k€ / km linéaire
- Efficacité : 10 ans maximum



## Mur anti-bruit le long de la nationale N118

- Gain de 10 à 12 décibels dans les zones protégées
- Coût : entre 2 et 5 M€ / km linéaire
- Efficacité supérieure à 25 ans

# 40 communes protégées du bruit ferré par la Région depuis 2016



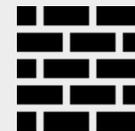
**325 km de voies ferrées inspectés**



**+ de 1 000 points noirs du bruit ferroviaire** identifiés et traités pour l'isolation de façades



**10 000 habitants protégés**



**2 km de murs anti-bruit construits**



**18 M€ investis**

# Bruit aérien : installation de silencieux sur les avions écoles



- La Région, Aéroports de Paris (ADP) et la Fédération française aéronautique (FFA) ont décidé de s'associer afin de permettre **l'installation de dispositifs réduisant le niveau sonore des avions écoles.**
- **Périmètre** : les **10 aérodromes** opérés par le groupe ADP et **70 aéroclubs, soit 300 000 habitants concernés.**
- **Dispositif lancé en décembre 2023. Cinq clubs seine-et-marnais et yvelinois déjà subventionnés.**
- Plus d'une **20<sup>aine</sup> de dossiers déposés et prochainement votés.**

2

# Plan Anti-bruit 2030

# Les **objectifs** du plan **Anti-bruit** à 2030

## 1 Diminuer de 30 % les personnes souffrant du bruit des transports



**Supprimer les 100 principaux points noirs** du bruit routier et ferroviaire en Île-de-France



**Diviser par 5 les nuisances sonores** pour les riverains des 150 km de routes les plus bruyantes



**Doubler le dispositif** de surveillance du bruit lié au trafic aérien

## 2 Améliorer le confort sonore en Île-de-France



Récompenser **50 villes calmes**



Sanctuariser **200 zones calmes**



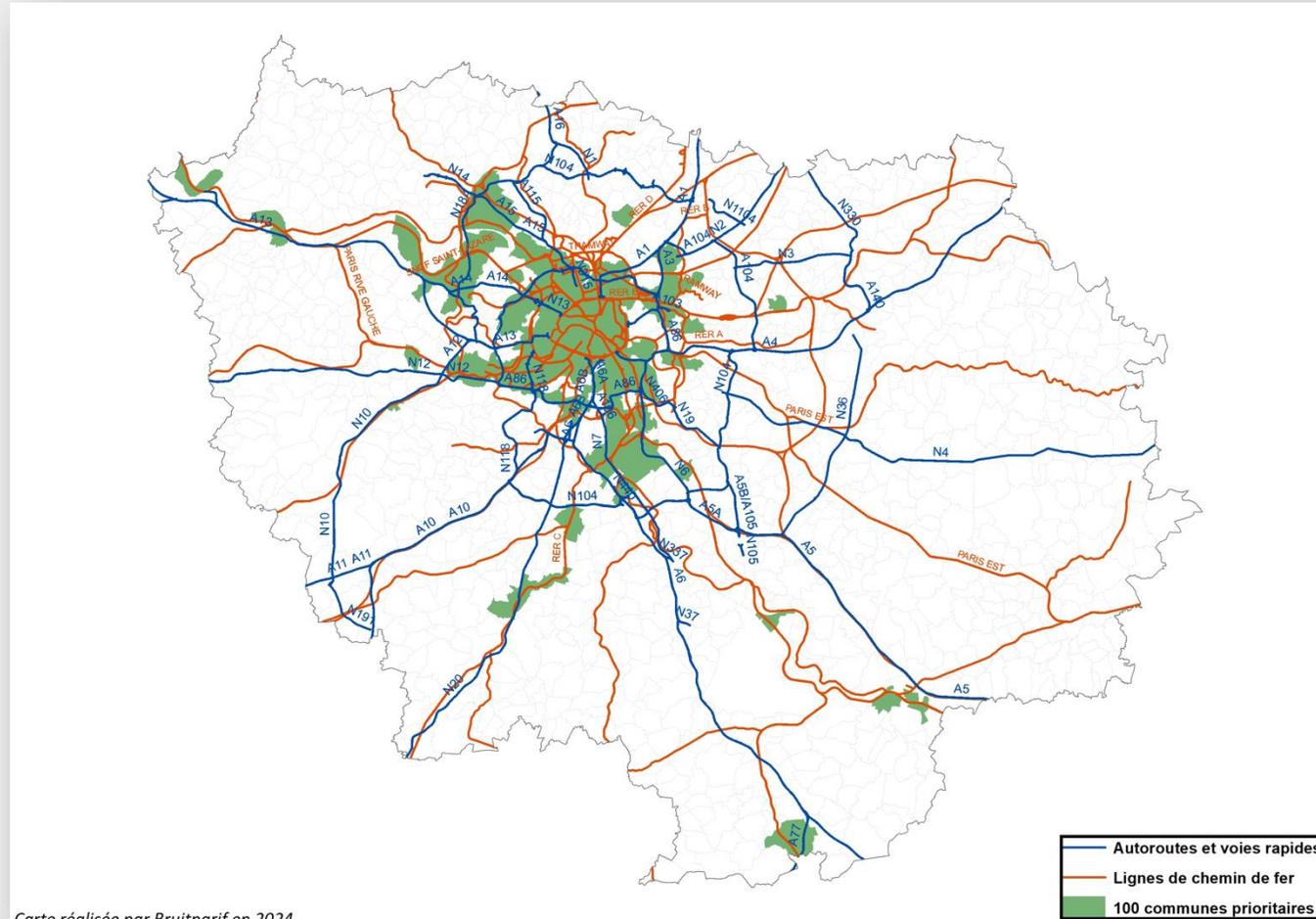
Créer **100 refuges sonores naturels**

## 3 Dépister et protéger les jeunes Franciliens des comportements à risque

**1**

**Diminuer de 30 % les personnes souffrant du bruit des transports**

# Les 100 premières communes prioritaires pour protéger 500 000 Franciliens d'ici à 2030



Dès septembre 2022, la Région a demandé à Bruitparif l'identification des **100 principaux points noirs du bruit routier et ferroviaire** au regard de l'impact sanitaire sur les habitants.

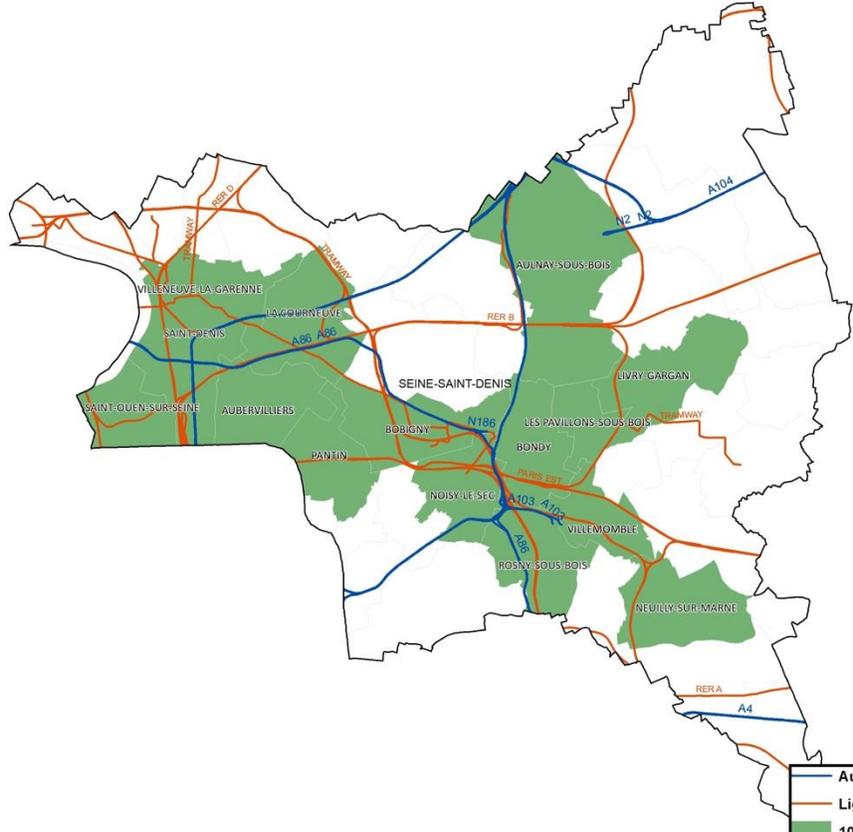
# Communes prioritaires : Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93)



Carte réalisée par Bruitparif en 2024

Hauts-de-Seine

- Autoroutes et voies rapides
- Lignes de chemin de fer
- 100 communes prioritaires

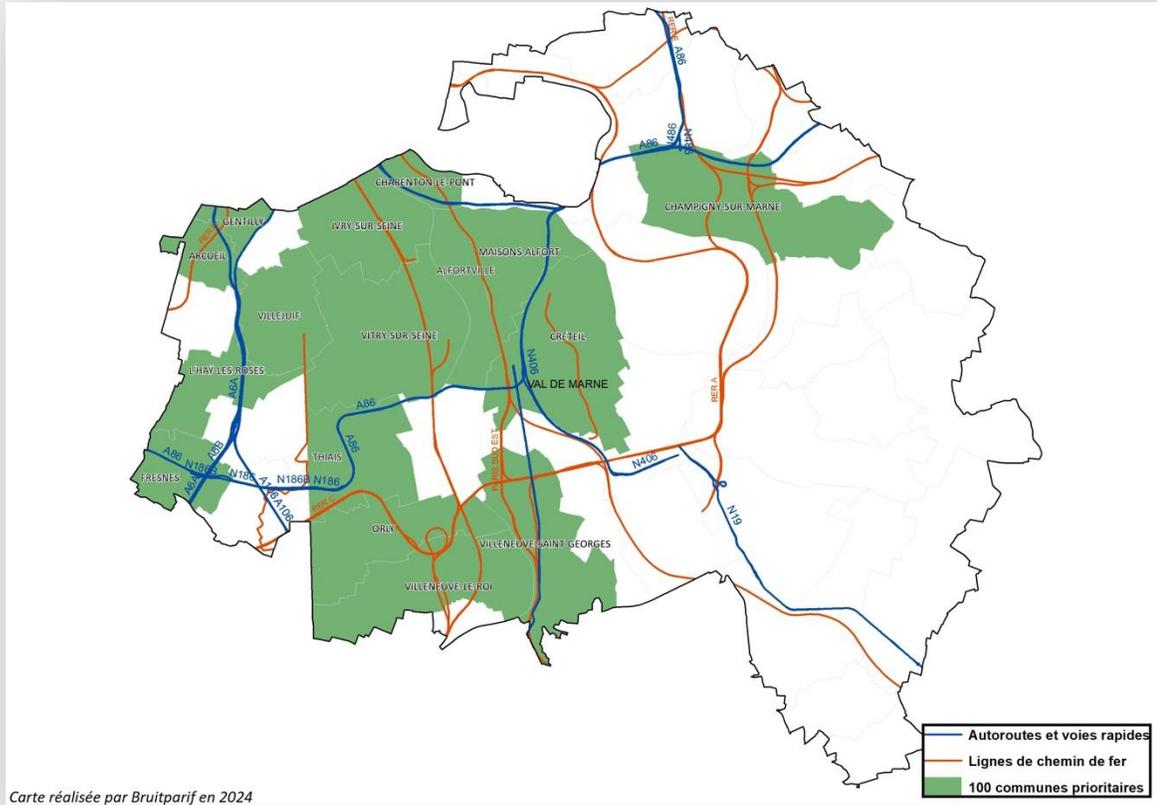


Carte réalisée par Bruitparif en 2024

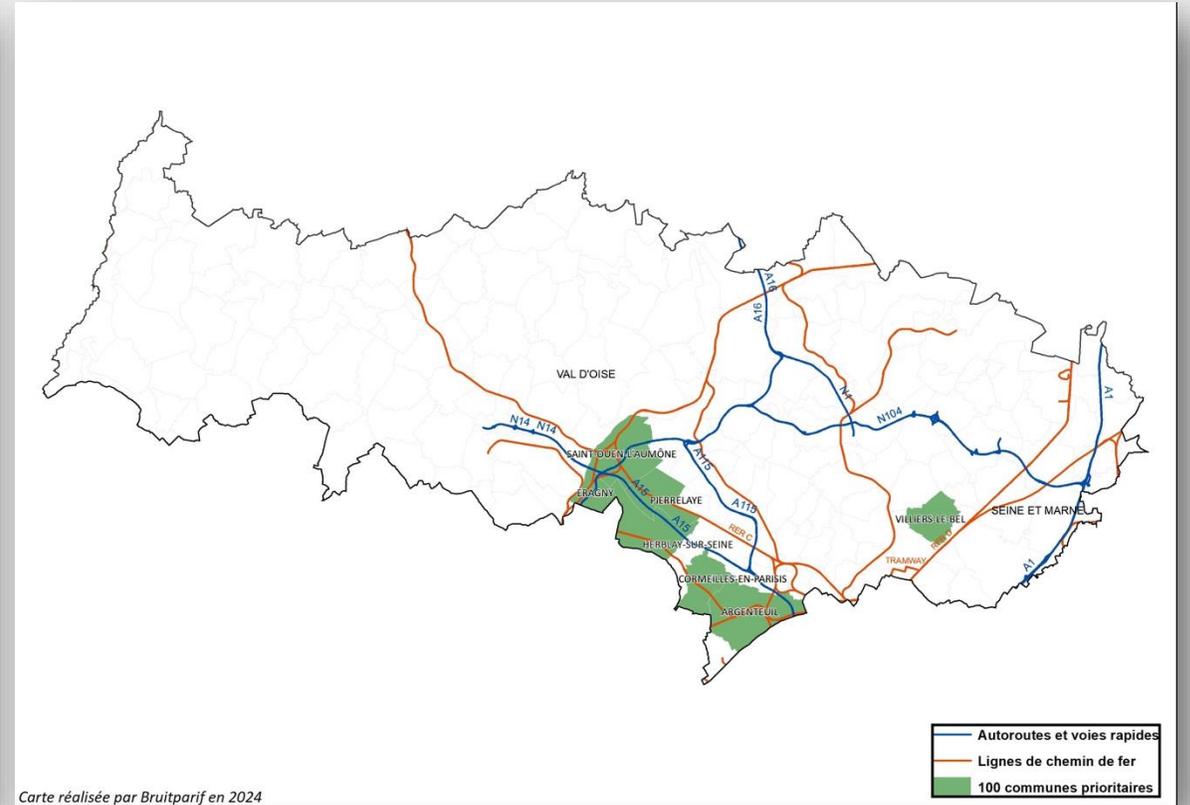
Seine-Saint-Denis

- Autoroutes et voies rapides
- Lignes de chemin de fer
- 100 communes prioritaires

# Communes prioritaires : Val-de-Marne (94), Val-d'Oise (95)



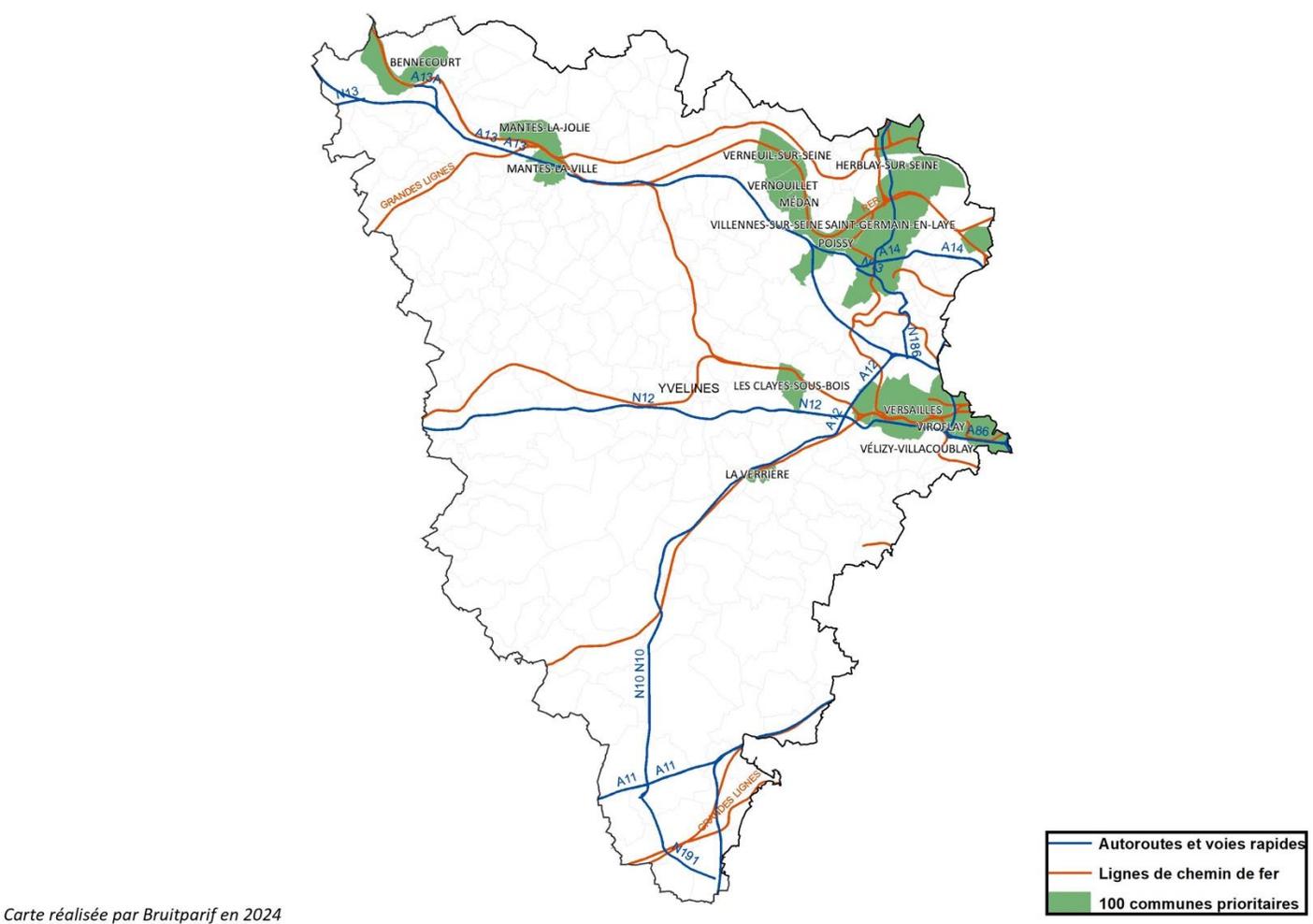
Val-de-Marne



Val-d'Oise



# Communes prioritaires : Yvelines (78)



# Bruit ferroviaire : les principaux dispositifs

- Les engagements financiers de la Région dans le cadre du nouveau Contrat Plan Etat-Région (CPER) **doubleront pour atteindre 30 M€.**



**Isolation des façades** réduction de 10 à 15 décibels



**Ecran anti-bruit** le long du RER A à Fontenay-sous-Bois (RATP)



Crédits photo : SNCF Réseau

**Ecran anti-bruit** à Vanves-Malakoff (SNCF Réseau)



Crédits photo : SNCF Réseau

**Système expérimental de réduction du bruit de freinage** à Drancy (gare de triage) (SNCF Réseau)



Crédits photo : SNCF Réseau

**Traitement du pont métallique de la gare de Versailles-Chantiers** (SNCF Réseau)

# **Bruit routier : diviser par 5 les nuisances sonores**

pour les riverains des 150 km de routes les plus bruyantes

- **Le plan régional « route de demain (335 M€ d'ici à 2027)** permet l'accompagnement des maîtres d'ouvrages **pour la pose d'enrobés phoniques et de murs anti-bruit** sur le réseau routier d'intérêt régional.
- **Les engagements financiers de la Région** dans le cadre du nouveau Contrat Plan Etat Région **augmenteront de 55 % pour atteindre 28 M€.**
- **Le premier cas d'usage pourrait être le périphérique : la Région est prête à participer à hauteur de la moitié du coût de la pose d'enrobés phoniques neufs** qui permettront de diviser par cinq le bruit sur la chaussée.

# Le renouvellement de la flotte de bus d'Île-de-France

## Mobilités participe à la réduction des nuisances sonores

- Le plan ambitieux de renouvellement du parc d'Île-de-France Mobilités aura un impact significatif sur le bruit.

	Nombre de bus électriques	Nombre de bus au bioGNV
<b>Au 1<sup>er</sup> juillet 2024</b>	982	2 240
<b>Cible 2025-2030</b>	3 500	7 500
<b>Gain en décibel vs. Diesel (à 50 km/h)</b>	9 décibels	3 décibels

- Dès 2025 : près de 50 % des bus franciliens rouleront à l'électrique ou au BioGNV et, à Paris, plus de 90 % des bus seront électriques donc silencieux.

# Une cartographie régionale de la qualité acoustique des chaussées afin d'identifier les chaussées dégradées

- **Un partenariat** entre Bruitparif et le groupe Renault vient d'être signé.
- **30 véhicules équipés d'instruments spécifiques** (technologie innovante « APACHE » brevetée par Renault et primée aux « Décibels d'Or 2024 ») pour cartographier **l'état acoustique réel** des routes de Paris, de **son périphérique** et de la région Île-de-France.

# Lutter contre les incivilités et les 2 roues trafiqués

Afficheur pédagogique  
de bruit déployé par Bruitparif  
à Juvisy-sur-Orge



- La Région a soutenu le développement d'un **radar-sanction capable de verbaliser** les 2 roues motorisés équipés de pots d'échappement illégaux
- Homologation en cours par le Laboratoire National de Mesure
- **Objectif 2030 : déployer 100 radars sonores pour lutter contre les véhicules trop bruyants**
- La Région soutiendra les communes dans l'installation de radars (dans le cadre du Budget participatif écologique de la Région)

# **Bruit aérien : des mesures et des demandes fortes**

## **Les capteurs sonores autour des aéroports seront doublés et la Région Île-de-France demande à l'État :**

- **une meilleure transparence concernant les dérogations** au couvre-feu accordées aux compagnies aériennes sur l'aéroport de Paris-Orly par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) ;
- **aucune dérogation accordée pour d'autres motifs que la force majeure ou la sécurité ;**
- **une multiplication par 10 du montant des amendes** aux avions ne respectant pas le couvre-feu afin de supprimer le bénéfice marginal d'un atterrissage en dehors des horaires d'ouverture de l'aéroport ;
- **un reste à charge de l'aide à l'insonorisation des logements** des riverains ramené à 10 %. Ce reste à charge est actuellement de 20 % ;
- **l'éligibilité que les logements situés à l'intérieur du plan de gêne sonore** et ayant fait l'objet d'une aide à l'insonorisation il y a plus de 20 ans **puissent à nouveau bénéficier d'une aide afin d'être équipés des meilleures technologies** disponibles en matière d'insonorisation ;
- **la généralisation de la procédure de descente continue** dans les meilleurs délais et plus globalement **l'étude de toutes les pistes** permettant de réduire le bruit aérien pour les riverains.

**2**

# **Améliorer le confort sonore en Île-de-France**

# Aider et **récompenser** les communes qui s'engagent pour le confort sonore



- **Objectif à 2030 : sanctuariser 200 zones calmes**
- **Recensement des zones de calme potentielles par Bruitparif**



- **Accompagnement financier possible au travers des dispositifs régionaux**
  - Financement des équipements de mesure
  - Panneaux de signalisation des zones de calmes
  - Renaturation et réaménagement d'espaces publics



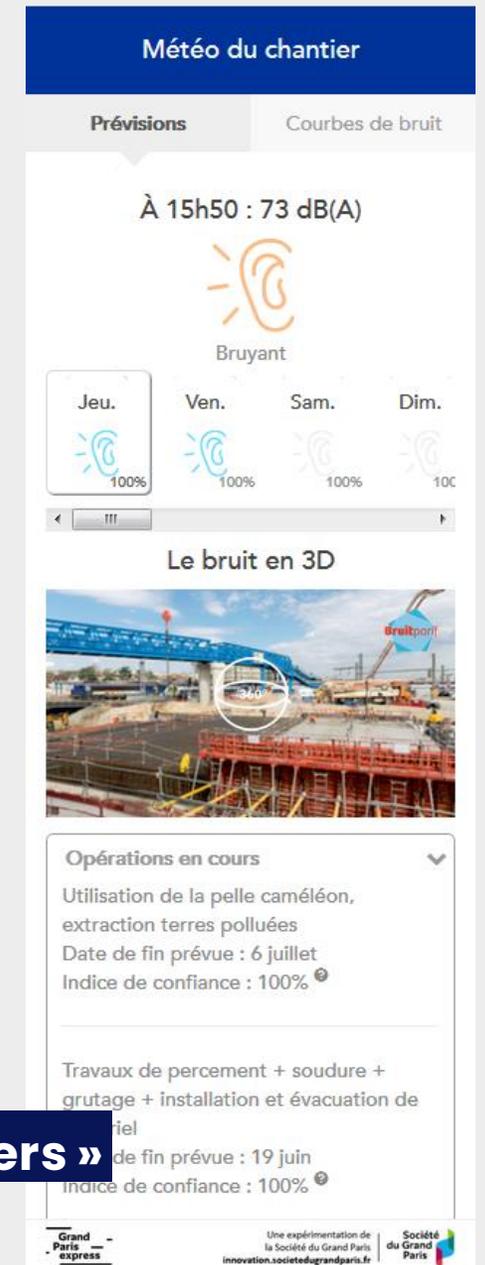
**Un trophée « Ville calme » pour récompenser les collectivités engagées pour la qualité de l'environnement sonore**

# Météo sonore des **grands chantiers**



- **Objectif** : accompagner les 70 000 chantiers que compte l'Île-de-France chaque année dans la diffusion d'informations sur le bruit
- **Des données en temps réel sur le niveau de bruit aux abords du chantier**
  - Des prévisions permettent aux entreprises d'optimiser la gestion et la régulation des nuisances sonores
  - Les riverains sont mieux informés

L'application « **Météo des chantiers** »  
du **Grand Paris express**



**3**

**Dépister et protéger les jeunes franciliens des comportements à risque**

# Protéger la santé auditive des Franciliens



- **21 % des 15–35 ans sont exposés au moins 10 fois par an au risque d'endommager leur oreille**
  - Exposition aux sons amplifiés
  - Utilisation de casques
- **Organisation d'une journée annuelle de dépistage dans les lycées**
  - Sensibilisation sur le sujet via l'application LABAZ et la messagerie des lycéens Monlycee.net
  - Diffusion de l'application mobile Höra, permettant d'autotester son audition
  - Accompagnement des jeunes dans leur utilisation des dispositifs numériques
- **Prévention lors de concerts et festivals** soutenus par la Région
- **La mutuelle de la Région inclut les aides auditives**

